



Maison contre la garde des enfants

Par **phiby**, le **07/10/2011** à **21:43**

Bonjour, rnll y a peu de temps j'ai écrit à mon mari que je l'aimais plus, donc nous avons décidé qu'un divorce était inévitable. Mon mari voudrait que je lui donne ma part de la maison, que je refuse, nous avons 2 enfants de 11 et 6 ans, il me propose que je peux avoir la garde des enfants si je lui donne ma part qui s'élève à environ 50,000€. Vu qu'il gagne 3 fois plus que moi, mais il est cadre avec les horaires qui vont avec. Je travaille 6 mois de l'année et je suis toujours disponible pour mes enfants. J'aimerais savoir s'il a le droit d'avoir ma part et quelles sont mes chances d'avoir la garde de nos enfants. Merci d'avance

Par **mimi493**, le **07/10/2011** à **22:35**

De toute façon, si vous acceptez, rien ne l'empêchera ensuite de demander la résidence des enfants (concernant les enfants, on peut remettre en cause le jugement de divorce tout le temps) donc refusez et prenez votre propre avocat